

AMOÉBA annonce la mise à disposition du Document d'Enregistrement Universel 2019 incluant le rapport financier annuel

Lyon (France), le 30 avril, 2020 - AMOÉBA (FR0011051598 - AMEBA), producteur d'un biocide biologique capable d'éliminer le risque bactérien dans l'eau et les plaies humaines, et d'un produit de biocontrôle pour la protection des plantes, encore en phase de tests, annonce avoir déposé son Document d'Enregistrement Universel 2019 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 30 avril 2020 sous le numéro D.20-0416.

Ce document est mis à disposition sur le site internet de la société à l'adresse www.amoeba-biocide.com dans la rubrique « Investisseurs/Informations réglementaires et documents financiers/Document de référence ». Des exemplaires imprimés sont également disponibles au siège de la société : 38, avenue des frères Montgolfier, 69680 Chassieu, France.

Le Document d'Enregistrement Universel 2019, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, comporte notamment :

- Le rapport financier annuel 2019 constitué des comptes consolidés, des comptes annuels, du rapport de gestion et des rapports des commissaires aux comptes y afférents ;
- Le rapport sur le gouvernement d'entreprise établi par le Conseil d'Administration.

Il fournit une information actualisée sur la situation du Groupe au regard de la crise sanitaire liée au Covid-19 et de ses impacts constatés et potentiels sur l'activité et ses performances, notamment à la section 7.1 « *Situation Financière* » (p.156) et à la section 10.1 « *Principales tendances depuis la fin de l'exercice* » (p.182).



À propos d'AMOÉBA :

Amoéba a pour ambition de devenir un acteur majeur du traitement du risque microbiologique dans les secteurs de l'eau, de la santé et de la protection des plantes. Notre solution biologique est une alternative aux produits chimiques largement utilisés aujourd'hui. Amoéba se concentre actuellement sur le marché des tours aéroréfrigérantes industrielles (TARs) évalué à 1,7 Md€ (1) sur un marché global des biocides chimiques pour le traitement de l'eau, estimé à 21 Md€ (2) et sur le marché du biocontrôle pour la protection des plantes estimé à 1,6 Mds€ (3). À terme, la Société envisage de se développer sur de nouvelles applications telles que le traitement des plaies chroniques, évalué à 751 millions d'euros (4) aux Etats-Unis. La commercialisation des produits de santé, biocides et phytosanitaires associés est sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires locales. La société est actuellement en phase de tests sur les applications biocide et protection des plantes et ne commercialise aucun produit. Créée en 2010, basée à Chassieu (Lyon, France) avec une filiale au Canada et aux Etats-Unis, Amoéba est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris. La Société est membre du réseau BPI Excellence et est éligible au dispositif PEA-PME. Plus d'informations sur www.amoeba-biocide.com.

(1): Données Amoéba combinées à partir des sources : DRIRE 2013, Eurostat, ARHIA 2013

(2): Sources combinées par Amoéba venant des traiteurs d'eau, de Freedonia, d'Eurostat et MarketsandMarkets

(3): Biopesticides Worldwide Market 2013, CPL, Wallingford, UK



(4): BCC Research, "Markets for Advanced Wound Management Technologies," Wellesley, MA, 2017

Contacts:

Amoéba

Valérie FILIATRE

Directeur Général Adjoint

04 26 69 16 00

valerie.filiatre@amoeba-biocide.com

Calyptus

Relations investisseurs & Presse

Grégory BOSSON / Mathieu CALLEUX

01 53 65 37 90 /91

amoeba@calyptus.net